

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes



Rapport d'évaluation

Licence Anthropologie-ethnologie

- Université Toulouse II – Jean Jaurès – UT2J

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université Toulouse II – Jean Jaurès – UT2J

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Créée en 1999, cette licence n'existe qu'au niveau de la troisième année de licence (L3). L'ouverture des autres niveaux était prévue pour 2014-2015. Les enseignements sont situés sur le site toulousain de l'Université Toulouse II - Jean Jaurès, pour le présentiel, mais également disponibles à distance, *via* le Service d'enseignement à distance depuis 2008-2009.

Elle offre un seul parcours, centré sur la discipline, dont l'objectif majeur est de donner aux étudiants une connaissance solide des théories, concepts et méthodes qui donnent sa spécificité à l'anthropologie sociale et culturelle. La L3 comprend des enseignements sur quelques domaines importants (parenté, politique, savoirs, etc.), et une formation aux méthodes de terrain de l'enquête ethnographique, le but étant de préparer les étudiants à l'orientation vers un master recherche en anthropologie. Pour chacune de ces thématiques enseignées, l'équipe pédagogique compte des enseignants-chercheurs publiants qui en sont des spécialistes.

Avis du comité d'experts

Le cursus est en adéquation avec la perspective de poursuite en première année de master recherche : les thèmes abordés sont la famille, la parenté, la politique, les savoirs et techniques, les relations interethniques, ainsi qu'une part consacrée à la méthodologie d'enquête. On peut s'interroger sur le choix des thèmes d'enseignements : y a-t-il une logique, ou ce choix relève-t-il des spécialités des enseignants? Il n'est par ailleurs pas précisé dans le dossier s'il s'agit de travaux dirigés (TD) ou de cours magistraux.

Cette licence est la seule dans la région, et la seule, avec celle de Strasbourg, à être proposée en France via le SED (enseignement à distance). De ce fait, le vivier des enseignants ne provient que d'un seul laboratoire, le LISST (Laboratoire interdisciplinaire solidarités, sociétés, territoires).

Le projet de faire intervenir des enseignants d'autres institutions de recherche, comme le CNRS ou l'IRD, est mentionné à plusieurs reprises dans le dossier, mais aucun partenariat n'est mis pour l'instant en place, non plus avec les entreprises, associations ou autres institutions (DRAC, Musées, *etc.*) même si, ici aussi, il semble que le constat de cette insuffisance soit fait, et la réflexion engagée.

En ce qui concerne les effectifs, la L3 est attractive, avec entre 100 et 130 inscrits par an, dont environ la moitié par le SED. Une centaine de dossiers de VES (validation des études supérieures) est également examinée chaque année. Le taux de présence aux examens se situe autour de 70 %, pour un taux de réussite des présents d'environ 90 %.

Sur 90 étudiants (ou 80 selon la source consultée), ayant validé leur diplôme, 40 ont poursuivi en première année de master. Le devenir des autres étudiants n'est pas renseigné.

Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	La recherche a une place primordiale dans cette L3 qui, par principe, se donne comme vocation de préparer les étudiants au M1 recherche : cela s'effectue par des enseignements théoriques (concepts de l'anthropologie), par la place accordée aux méthodes ethnographiques et à l'enquête de terrain, et par la composition de l'équipe pédagogique (enseignants chercheurs publiants, même si le dossier ne fournit pas la liste des enseignants-chercheurs en question
Place de la professionnalisation	La place de la professionnalisation est très faible, voire inexistante. Il est juste précisé dans le dossier que les compétences acquises lors des enquêtes de terrain sont appréciées dans le monde professionnel, mais le tout reste très implicite et informel.
Place des projets et stages	Un stage introduit à la poursuite des études.
Place de l'international	Les cours sont en français, mais une grande importance est donnée à l'enseignement d'une langue étrangère (50 heures). Il n'existe pas de partenariat international spécifique. Les interventions internationales sont le fait de professeurs invités. Quelques étudiants étrangers sont accueillis chaque année, notamment dans le cadre d'Erasmus.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	La licence n'existant qu'en L3, elle recrute les étudiants des autres L2, notamment ceux de sociologie ayant suivi l'UE <i>initiation à l'ethnologie</i> . Il n'existe pas de remise à niveau, mais des entretiens avec les professeurs sont possibles, pour ceux qui le souhaitent, entre deux sessions d'examens. Pour les étudiants inscrits par le SED, outre la communication par mail, des regroupements d'une demi-journée sont également organisés une fois par semestre par le département
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les modalités sont en présentiel et à distance, contrôle continu et contrôle terminal. Le numérique est présent via la plateforme Espace numérique de travail, sur initiative des enseignants.
Evaluation des étudiants	Les étudiants expérimentent au cours de la formation toutes les formes d'évaluation (écrit, oral, travail personnel, travail de groupe, etc.)
Suivi de l'acquisition des compétences	Non renseigné dans le dossier.
Suivi des diplômés	Le suivi des diplômés est, de l'avis même des rédacteurs du rapport, insuffisant : il se limite à l'enquête, très partielle, de l'observatoire de la vie étudiante.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Les procédures d'autoévaluation sont réalisées par les enseignants, lors de réunion annuelle. Il n'existe pas de procédure formalisée d'évaluation par les étudiants. Quant au conseil de perfectionnement, il sera mis en place à la rentrée 2015.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Le choix est fait de privilégier la recherche, et de dispenser une formation à la fois théorique et empirique.
- Il s'agit de la seule licence d'ethnologie de la région, deux seulement en France étant accessibles en enseignement à distance.
- Le dossier met en évidence une capacité de retour critique, et de réflexion en vue d'améliorer les points encore faibles.

Points faibles :

- L'ouverture internationale et les partenariats de la formation, français ou étrangers, institutionnels, professionnels ou académiques, sont très limités.
- Absence de professionnalisation autre que tournée vers la recherche.

Conclusions :

Cette formation présente un profil intéressant, mais tout entier tourné vers la recherche, ce qui offre peu d'alternatives professionnelles à ses diplômés.

Observations de l'établissement

Licence Générale

Mention : Anthropologie-Ethnologie

Référence de l'avis : LG_M° Anthro_A2016-EV-0311383K-S3LI160010902-010713-RT

■ **Observations :**

Aucune observation n'a été transmise pour cette mention de Licence.